

Les arts à l'école primaire

Document d'application des nouveaux programmes
Le chant dans la classe et dans l'école

Aux trois cycles de l'école primaire, la pratique du chant s'établit comme colonne vertébrale de toutes les autres activités d'éducation musicale, qui s'y relie en aller et retour multiples.

Ce document, comme annoncé dans les programmes, veut apporter aux enseignants des précisions pour faire bien chanter leurs élèves, mieux faire sonner les voix d'enfants, tout en répondant aux questions légitimes qu'un enseignant généraliste peut se poser en ce domaine de pratique.

Ce faisant, il donne des indications qui ne peuvent prétendre à remplacer les acquis des formations mais qui constituent cependant un ensemble large et ouvert de références communes pour la pratique. Ainsi les enseignants comme les enfants retrouveront au fil des étapes du cursus primaire une continuité de procédures propres à assurer au fil du temps une meilleure cohérence des apprentissages.

I. L'apprentissage collectif d'un chant avec une classe

NB : Les modalités proposées ici admettent bien des variantes : elles sont à lire d'abord comme essais de réponse aux questions que se pose le maître.

Comment préparer l'apprentissage ?

Au niveau du maître

- **Choisir le chant.** Les critères peuvent toucher à la pertinence du texte, à l'attrait musical, à l'âge et goûts des élèves, aux compétences acquises, au contexte de vie de classe, à ses liens avec un projet en cours... parfois aussi aux capacités du maître. La conviction que celui-ci a de son choix demeure essentielle. Les principales ressources de répertoire sont par ailleurs rappelées ci-après.

- **S'approprier le chant** (texte, rythme et mélodie) jusqu'à être capable de le restituer, de le reprendre à partir des différentes phrases.

- **Repérer les difficultés** (de texte, de mélodie, de rythme...) et prévoir le découpage à retenir, les entraînements pour surmonter les points plus délicats.

- **Choisir le ton du chant en respectant la tessiture des voix d'enfants.** Les voix d'enfants évoluent dans une échelle de hauteurs qui n'est pas forcément celle utilisée par l'adulte qui donne le modèle, surtout s'il est un homme. Ne pas hésiter à tester différentes hauteurs de départ pour trouver celle qui convient le mieux aux enfants, sachant que la tendance est généralement de faire chanter les enfants dans une tessiture trop grave.

► Aides possibles lors de la mise en œuvre

- Solliciter un « enfant relais », capable de répéter correctement le modèle.
- S'appliquer à contrôler (et recontrôler) la note de départ à l'aide d'un instrument : flûte, carillon, clavier, guitare...
- Utiliser un enregistrement comme modèle. Bien choisi, il respecte très généralement les capacités vocales des enfants (à vérifier toutefois) et constitue sur ce point une aide d'utilisation aisée.

Au niveau des enfants

Les préambules à l'apprentissage d'un chant, en classe ou à la chorale, visent des objectifs divers de préparation tant physique et sensorielle que psychologique.

Cette phase préparatoire ne demande que quelques minutes, elle doit rester ludique et ne pas conduire à différer trop longtemps le moment de chanter. Elle peut débuter par quelques exercices d'étirements, de décontraction, de contrôle de son ancrage sur le sol (buste droit, sans raideur), ceci dans le silence et l'attention dirigée vers le maître, avec quelques exercices de sensibilisation à la respiration si on les maîtrise. Elle se poursuit par un échauffement vocal simple. A titre d'exemple : quelques sons murmurés puis chantés en progressant vers l'aigu et en intensité, repris à différentes hauteurs d'une phrase syllabée du chant....

► Veiller à conserver la musicalité des jeux vocaux ici pratiqués.

Comment présenter le chant aux enfants ?

Chaque fois que possible, il est préférable que la première présentation s'effectue par la voix de l'enseignant, l'interprète communique ainsi mieux avec son auditoire, veillant à la qualité musicale, à la justesse, à l'interprétation.

Cette première présentation peut être suivie d'échanges courts avec les élèves et de courtes explications si nécessaire. Il est dans d'autres cas possible d'utiliser un chant enregistré. Ce recours à l'enregistrement peut se justifier en particulier pour des chants en langue étrangère, des chants à répondre, des chants à débit rapide, à effets expressifs très typés ou abordés par la danse, ou si le maître ne chante pas avec suffisamment de fiabilité. Dans tous les cas, on portera attention aux écoutes répétées et à la compréhension du texte. Les chansons difficiles à interpréter par les classes en raison de leur style ou de leurs caractéristiques techniques peuvent néanmoins être mises au répertoire au travers d'activités d'écoute seulement. C'est souvent à ce souci que répondent par exemple les publications proposées par « Les enfants de la Zique ».

Comment conduire l'apprentissage ?

Les méthodes de transmission peuvent varier en fonction du répertoire et de l'âge des enfants.

En maternelle, on n'hésitera pas à s'écarter de l'approche méthodique décrite plus loin, en jouant sur des processus d'imprégnation répétitive comme quand dans la journée le maître ou la maîtresse interprète, sans effet d'annonce, plusieurs fois le chant choisi. C'est un mode d'appropriation d'ailleurs traditionnel hors de l'école, qui garde tout son intérêt.

Cependant, la méthode la plus courante (et nécessaire dès que le chant est un peu long) se base sur l'audition / répétition de fragments successifs en dialogue avec le maître. Ce dialogue construit le chant progressivement et méthodiquement.

► Exemple à partir d'un chant à quatre phrases musicales A-B-C-D

Apprentissage de A (deux, trois, quatre redites si nécessaire, sans commentaire entre les reprises) puis de B, puis A enchaîné à B, puis C mémorisé, puis enchaîné, etc., pour aboutir à ABCD.

Cette transmission par un échange répété exemple/répétition est d'autant plus efficace que l'enseignant intègre ce processus alternatif dans une pulsation vivante, qu'en fonction du texte, de l'intérêt musical le dialogue garde la forme d'un jeu expressif.

Le principe d'alternance des rôles (« c'est à moi de chanter »/« c'est à vous »), transmis par le geste (et non par des mots et commentaires) est à établir rigoureusement. L'enseignant veille d'ailleurs à ne pas céder dans cette phase d'apprentissage à son désir de soutenir les enfants en chantant. Ceci l'empêcherait d'entendre le groupe ou la classe, sachant que la correction des erreurs relevées immédiatement est plus facile, surtout si elle donne lieu à jeu rectificatif plutôt qu'à un rabâchage lassant.

Comment faciliter la mémorisation ?

L'apprentissage gagne à ne pas être conduit constamment en grand groupe. Varier les sollicitations (par petit groupe, individuellement, classe entière) en partageant les phrases entre la classe et le maître, entre deux groupes, relance toujours la participation et soutient la mémorisation.

D'autres variations des modes de réponses, de façon combinée, renforcent l'efficacité :

- dire certaines phrases de l'enchaînement « dans sa tête » (chant intérieur comme pour la lecture) ;
- remplacer une phrase vocale par un instrument rythmique ou mélodique ;
- recourir à l'accompagnement (guitare ou clavier) lorsque c'est possible.

Après l'essentiel de l'apprentissage du chant, un premier dialogue avec les enfants permettra analyse et prise de conscience de ce qui a été réalisé. Dès ce moment l'écoute d'essais enregistrés devient aussi utile à cet effet.

Par ailleurs, chanter au quotidien, dès cette première construction du chant, par des reprises courtes, favorisera l'effet de mûrissement, à condition de veiller à ne pas laisser d'erreur s'installer.

- Rester attentif dès le début à la diction du texte, aux premières nuances, à la dynamique, source de musicalité, au plaisir de s'engager vocalement.

D'autres modalités d'apprentissage sont-elles utilisables ?

Les pratiques qui relèvent plus généralement de l'imprégnation par imitation répétée ont déjà été évoquées pour l'école maternelle.

A tout niveau, dans ce même registre, on peut aussi mentionner :

- l'apprentissage du chant en dansant sur une version enregistrée ;
- la mémorisation naturelle de chants à répondre avec un meneur dynamique ;
- l'assimilation progressive par essais répétés des chants « à accumulation » (par exemple, *alouette*...) qui mobilisent en même temps la gestuelle.

Comment traiter les difficultés les plus courantes ?

Devant les difficultés rythmiques

Le travail corporel est indispensable en utilisant selon les besoins et en combinaison :

- Le marquage de la pulsation, le parlé rythmé (de préférence avec le texte), les rythmes frappés, les déplacements (qui pourront, mais ultérieurement, se prolonger en chorégraphie).

Devant les difficultés mélodiques

- Les avoir éventuellement abordés lors de l'échauffement vocal.
- Découper la mélodie en petits fragments jusqu'à isoler l'intervalle difficile, à bien faire écouter, reproduire et réintégrer rapidement à sa place dans la phrase.
- Jouer avec des répétitions variées (de hauteur, de nuance, d'effets vocaux...).

Devant la longueur d'un chant

Mieux vaut consacrer le temps nécessaire à l'apprentissage du premier couplet, l'apprentissage des autres couplets va en général ensuite bien plus vite.

Devant les enfants qui manifestent des difficultés vocales

Certains enfants ne parviennent pas à chanter à l'unisson des camarades. Le temps des jeux vocaux, de la séquence d'échauffement (par exemple, jeu des « fusées sonores », de « la sirène ») peuvent rapidement amener certains enfants à trouver leur voix chantée, d'autres résisteront plus longtemps, leur participation « immergée » dans le groupe qui chante est à encourager par une attitude attentive, accueillante et non culpabilisante.

► Des aides techniques complémentaires :

- écouter un enregistrement du chant orchestré :
 - parfois avant l'apprentissage pour repérer la structure (et la répartition des rôles), des nuances, choisir un tempo ;
 - après le premier couplet appris pour comparer ;
 - après l'apprentissage d'ensemble comme véritable activité d'écoute pour situer les voix, les timbres, l'orchestration, les intermèdes instrumentaux...
- écouter un enregistrement de la classe. C'est un puissant stimulant de la qualité de production si les enfants sont entraînés à l'audition critique et débattue.

Chanter seulement ou interpréter des chants ?

Tout au long de l'apprentissage le souci de musicalité reste présent, mais l'interprétation constitue une phase nécessaire, qui ne sera pas synonyme d'artifice. Elle met en jeu par discussion, un travail sur les nuances, le tempo, les attaques, les dispositifs (solistes, groupes) voire l'accompagnement (percussions simples, par exemple), le mime ou la mise en scène. Les capacités inventives des enfants peuvent conduire à des quasi réinterprétations et donner naissance, tant pour le texte que pour la musique à des pièces originales.

La bande orchestre peut ici intervenir également, si elle est de bonne qualité musicale. Elle nécessite une bonne connaissance du chant, dans ses différentes facettes, le repérage de l'introduction, des « ponts » entre couplets, des « ralentis » éventuels et une appropriation par le chant intérieur avant de chanter avec cet accompagnement enregistré.

Cette modalité restreint bien sûr la liberté d'interprétation. Bien plus riche musicalement et humainement en revanche sera l'accompagnement par un ou des instrumentistes (école de musique, parents, partenaires de projets...).

II. Une progression vers la polyphonie

Le programme d'éducation musicale propose explicitement au cycle 3 une initiation au chant en canon et à la polyphonie. Cet aspect du programme est souvent vécu par les enseignants comme relevant d'une grande difficulté technique. Cependant dans le même temps le constat est que des enfants de cet âge, et même plus jeunes (dès le cycle 2) sont capables, suite à une approche progressive et régulière d'atteindre avec succès ces objectifs.

Ces réussites tiennent :

- à la capitalisation d'un vécu de situations polyphoniques progressivement enrichies, sans chercher immédiatement la maîtrise du chant à plusieurs voix. ;

- un respect d'un parcours à étapes réparties sur plusieurs années.

Les étapes d'une progression vers la polyphonie

Les grandes étapes ici précisées ne définissent pas un cheminement unique, elles traduisent seulement les principaux paliers de compétence à atteindre. Chacune de ces étapes se doit d'ailleurs être nourrie d'exercices variés et gradués, eux-mêmes à organiser en une progression basée sur le nombre des compétences mises en jeu simultanément et leur degré de difficulté.

Précisons que dans toute cette approche les profits tirés de l'écoute sont décisifs : écoute des productions de la classe, de petits groupes, écoute aussi d'exemples (empruntés y compris à la musique savante) propres à illustrer les procédés qu'on utilisera (voix, dialogues, bourdons, ostinato, canons...)

Première étape indispensable :

« chanter un même chant en plusieurs parties enchaînées »

Des groupes enchaînent les parties successives du chant, de façon programmée, puis inopinée. Ces alternances conduisent l'enfant à préparer son intervention propre, requièrent écoute et concentration et surtout entière anticipation corporelle. Ce sont en parallèle autant d'occasions naturelles de jeux expressifs sur sa propre partie.

Cette phase préalable, qui n'affronte pas encore l'élève à la polyphonie débute dès l'école maternelle. Elle concrétise la compétence « tenir sa place dans des activités collectives et intervenir très brièvement en soliste ».

Introduire aux situations de polyphonie :

« recourir au bourdon et à l'ostinato »

Le bourdon est la tenue d'une note pendant tout le morceau. L'ostinato est une formule rythmique ou mélodique qui se répète régulièrement (chacun connaît l'exemple célèbre de l'ostinato du *Boléro* de Ravel, joué pendant toute la pièce par les percussions).

La mise en place d'une note en bourdon, à choisir dans l'harmonie du chant, permet à l'enfant d'expérimenter avec contrôle, la tenue d'une production personnelle différente de la production dominante. Toutefois cette exigence, difficile à remplir avec justesse dans la durée, trouve vite ses limites. Le travail le plus fécond à ce stade consiste à extraire d'un chant déjà connu un fragment de texte pour en faire un ostinato.

Le recours à l'ostinato offre de nombreuses variantes progressives. Il est souhaitable d'utiliser d'abord un ostinato frappé et parlé, puis chanté en bourdon sur une même note, sur une seule syllabe ou avec le texte.

Pour un chant nouveau, l'ostinato à retenir peut d'abord être découvert dans une version enregistrée du chant (où il peut parfois figurer instrumentalement) ou présenté par l'enseignant et faire l'objet d'une appropriation par tous les procédés classiques d'apprentissage d'une phrase musicale (reprises avec toutes nuances, enchaînées par groupes, en furet individuel, etc.).

Il est toujours intéressant d'utiliser ensuite l'ostinato bien mémorisé soit en introduction du chant, soit comme liaison avec les couplets, voire de le renforcer par des instruments simples (percussions, lames sonores...).

Un seuil décisif :

la pratique de chants en canons.

C'est le pas obligatoire d'avancement vers la polyphonie puisque marquant la capacité à chanter en écoutant d'autres voix sans se laisser perturber par elles. Les compétences nécessaires pour chanter en canon supposent, outre l'écoute partagée, l'intégration la plus forte possible par l'enfant de la pulsation du morceau chanté.

Plusieurs phases dans la mise en place de canons sont à observer et à combiner pour asseoir progressivement les compétences visées.

Commencer par apprendre le canon en parlé-rythmé est souvent souhaitable, en y appliquant les jeux vocaux d'expression en vue de sa mémorisation. Toute représentation permettant de visualiser la forme du canon sera à ce moment la bienvenue.

Puis, faire intervenir la mélodie et la mise en place du canon lui-même, en se limitant bien évidemment en premier aux canons à deux voix. Cette mise en place résulte de nombreux exercices combinés. Un groupe peut d'abord chanter une des phrases en ostinato, un autre enchaîne le chant dès la deuxième répétition, le maître peut chanter en canon avec un groupe, les autres enfants écoutent ; on essaie avec le chant enregistré à l'unisson plusieurs fois, les groupes chantent en canon avec le magnétophone...

Le recours à des évolutions, des gestes différenciés associés aux phrases à enchaîner de façon décalée viennent utilement renforcer l'automatisation de la mise en place. Il est bon de placer deux ou trois enfants par rotation en position d'auditeurs.

Dans tous les cas le maître marque la pulsation avec précision et indique les départs comme l'arrêt.

En fonction de l'entraînement des élèves, les capacités de l'enseignant et des concours qu'il peut obtenir des canons plus complexes sont envisageables, intégrant parfois une « mise en scène » jouée corporellement.

Accéder au chant à deux voix

C'est le prolongement final de ce travail régulier et progressif. Cette étape débute de préférence avec des pièces dont la deuxième voix est nettement contrastée par rapport à la première, constituant une forme prégnante par le texte, le rythme, la mélodie. Une mise en place bien stabilisée de la première voix pour tous est souvent un préalable efficace. Le maître peut alors par exemple présenter la deuxième voix tandis qu'un groupe d'enfants chante la mélodie principale, les autres écoutant. Intervient ensuite l'apprentissage de la deuxième voix selon les modalités habituelles.

Il convient dans les cas courants d'éviter l'usage de chants à deux voix parallèles (différant seulement par la hauteur), sauf soutien instrumental particulier.

L'accès au chant à deux voix exige que le maître puisse, en soutien si nécessaire, passer d'une voix à l'autre.

Les grandes étapes ici dessinées méritent adaptation, enrichissements et variantes en fonction de la structure de chaque chant.

Les fichiers du réseau des Centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique, les publications des CPEM de différentes académies, certaines offres des éditeurs privés reprennent ces étapes, assorties des procédures détaillées nécessaires à la mise en œuvre d'exemples nombreux.

III. Une chorale dans l'école : des questions, des réponses

Toute école se doit, en fonction des contraintes et ressources locales, de rechercher comment accorder une place de choix à l'outil « chorale », à la fois lieu d'apprentissage, d'expression et de pleine valorisation des compétences vocales des élèves.

Il ne s'agit en aucun cas de réunir le plus grand nombre possible d'enfants pour chanter ensemble. La chorale est un prolongement des activités musicales de la classe qui nécessite une réflexion, des choix et une organisation spécifiques de la part du conseil des maîtres. Ses configurations possibles sont donc multiples.

Les indications ci-dessous précisent les réponses pratiques pour que toute école puisse construire la formule la mieux adaptée à son contexte.

Qui chante ?

- A l'école maternelle, un regroupement de 2 ou 3 classes maximum.
 - A l'école élémentaire :
 - tous les élèves de l'école ou d'un même cycle,
 - des élèves volontaires avec lesquels on peut envisager un travail approfondi (formule fréquente en collège).
 - Quand ?
 - Dans le cadre d'un décloisonnement avec organisation d'autres ateliers encadrés par les enseignants de l'école.
- Les ateliers seront choisis en fonction des compétences des maîtres de l'école. On essaiera de proposer des activités appartenant aux domaines de l'éducation artistique, par exemple : danse, théâtre, arts visuels (cinéma, photographie), architecture et patrimoine ou PAO.
- Dans le temps périscolaire (pause méridienne ou en fin de journée) propre à accueillir cette activité dans un cadre organisé.

Qui dirige ?

- Un(e) enseignant(e) volontaire responsable de l'activité, en présence de tous les maîtres(ses) des élèves rassemblés.
 - Un(e) enseignant(e) différent(e) à chaque regroupement de la chorale de l'école (ce qui implique, pour les chefs de chœur successifs, d'harmoniser les consignes et les exigences).
- Dans le cas en élémentaire d'un décloisonnement avec de nombreux choristes volontaires, un second maître serait le bienvenu. S'il souhaite lui aussi diriger la chorale, il est souhaitable que les deux « chefs » se partagent les chansons au cours d'une même séance. Eviter la direction à quatre mains.
- Un intervenant extérieur en élémentaire en présence d'un ou plusieurs maîtres de l'école en fonction de la taille du groupe et de l'organisation choisie (décloisonnement ou non).

Quel répertoire ?

Le ou les responsable(s) de l'activité chorale propose(nt) un répertoire à l'équipe des maîtres. On retiendra les différents stades suivants :

- chants à une voix, dans la bonne tessiture, avec recherche de la justesse de l'unisson,
- chants avec ostinato parlé ou chanté (début de la polyphonie),
- chants en canon en 2, 3 ou 4 groupes.
- chants à deux voix avec une progression dans les difficultés (2 mélodies très différentes puis plus « rapprochées », démarrage des 2 voix simultané ou décalé, mélodie principale avec accompagnement...).

Quand se déroule l'apprentissage des chansons ?

A l'école maternelle

- Les chansons sont apprises dans les classes par chaque maître, un temps de chorale régulier permet de chanter tous ensemble un répertoire commun.
- Une organisation spéciale et une harmonisation horaire peuvent prévoir d'intégrer 3 ou 4 enfants de PS à la classe de GS pour le temps d'apprentissage dans la classe.
- Les chansons « chorale » sont découvertes et apprises au moment du regroupement sous la direction de l'enseignant responsable de l'activité.
 - Les deux solutions précédentes peuvent cohabiter au cours d'une même séance : chant déjà connu et chant-découverte.

A l'école élémentaire

- Dans le cas d'une chorale réunissant tous les élèves de l'école ou d'un même cycle, les modalités décrites pour l'école maternelle restent pertinentes, une fois adaptée.
- Dans le cas d'une chorale réunissant des volontaires, dans le cadre d'un décloisonnement ou dans le temps périscolaire, l'apprentissage est mené par le maître-chef de chœur pendant le temps de chorale.

Quel accompagnement ?

La chorale peut chanter *a capella*, c'est-à-dire sans accompagnement instrumental. Elle peut aussi, pour tout ou partie de son répertoire, être accompagnée :

- par une bande orchestre enregistrée ;
- par un enseignant ou un intervenant extérieur instrumentiste ;
- par un parent d'élève instrumentiste ;
- par un ou plusieurs professeurs de l'école de musique du secteur (prévoir et inscrire ce partenariat dans le projet d'école).

Quels besoins matériels ?

- Un lieu aménagé permettant un échauffement corporel et vocal, avec des bancs ou des chaises (les enfants doivent pouvoir alternativement s'asseoir et se lever au cours de la séance de travail) : salle de jeux, salle polyvalente, hall de l'école ou une salle de classe dans laquelle on aura déplacé les tables. En période d'apprentissage, il est intéressant de varier la disposition des chanteurs pour qu'ils aient des sensations auditives différentes et qu'ils deviennent autonomes :
 - en cercle, le maître étant lui aussi sur le cercle ;
 - en dispersion dans la salle, plus ou moins éloignés les uns des autres, face au chef de chœur ;
 - en disposition « chorale », c'est-à-dire en 3 ou 4 rangées en fonction de la taille des enfants, face au chef de chœur.
- Quelques outils :
 - pour le chef de chœur : un pupitre pour qu'il puisse mieux diriger, un diapason ou un clavier qui permet de prendre et donner les notes de départ, un lecteur CD/cassette de bonne qualité et suffisamment puissant, du matériel d'enregistrement qui sera utilisé périodiquement par exemple quand un chant est « prêt » ;
 - pour les choristes : un cahier ou classeur destiné à collecter les partitions sur plusieurs années.

Quand se produire ?

Les concerts informels

Dans le cas où toute l'école chante dans la chorale :

- chanter pour les moments festifs de l'école : Noël, carnaval, fête de la musique, semaine des parents, journée portes ouvertes, rencontre avec le club du troisième âge...
- chanter pour l'école maternelle voisine et inversement... pour l'école élémentaire ;
- chanter pour le collège voisin.

Dans le cas d'une chorale de cycle ou d'un atelier chorale, on pourra en outre chanter régulièrement pour les autres élèves de l'école par exemple avant chaque « petites vacances ».

Le concert « tout public »

La date et le lieu sont à prévoir suffisamment tôt : l'échéance stimule !

- Concert de la chorale de l'école dans une salle de spectacle, avec éclairages, programmes, invitations, presse...
- Concert de la chorale de l'école et de la chorale du collège du secteur pour des chants diversifiés et des chants communs.
- Participation à une rencontre de chorales d'écoles, de collèges ou/et de lycées.
- Concert de la chorale de l'école avec la chorale du village ou du quartier s'il en existe une (la chorale de l'école peut « assurer » la première partie, la chorale d'adultes peut chanter les voix d'accompagnement d'une mélodie chantée par les plus jeunes...).
- Concert de la chorale de l'école intégré à une audition de l'école de musique du canton ou de la ville (des professeurs d'instruments peuvent accompagner la chorale de l'école... après une ou deux répétitions).
- Participation de la chorale de l'école à certains projets municipaux (rester vigilants sur la qualité acoustique des lieux retenus).

IV. Pour préciser le lexique

A CAPPELA : chant sans accompagnement (voix seules).

CANON SIMPLE : pièce polyphonique dans laquelle les voix chantent une partition identique mais avec des départs décalés (peut aussi bien être instrumental).

ECOUTE ET CHANT INTERIEURS : façon de suivre une musique ou de dire un chant "dans sa tête" sans vocaliser comme en "lecture silencieuse".

HAUTEUR : place d'un son dans l'échelle musicale grave/aigüe.

INTERPRETATION : dans un sens large l'interprétation désigne non seulement l'exécution fidèle du chant ou de la pièce mais aussi les éléments d'expression et significations que les interprètes veulent donner qui n'ont pas obligatoirement été déterminés par le compositeur (choix du tempo, du phrasé, des nuances...).

INTONATION : émission d'un son par la voix à une hauteur visée bien déterminée (intonation dite alors "juste").

MELODIE : ligne de sons successifs de différents degrés de hauteurs et perçus comme une forme.

NUANCE : □ "faire des nuances" □ jouer sur la qualité globale du son, en général en variant la force du son (de forte à pianissimo par ex).

OSTINATO : élément mélodique ou rythmique, plutôt court, se répétant périodiquement et surtout obstinément.

PHRASE : jeux sur les sons groupes touchant à leurs liaisons, les respirations, les accentuations (un des éléments déterminants de l'interprétation).

POLYPHONIE : toute musique (ou chant) qui fait entendre simultanément plusieurs parties différentes ou voix superposées (contraire = MONODIE).

PULSATION : battement régulier avec lequel on peut accompagner une pièce musicale (elle se marque assez spontanément par un battement régulier des pieds, des mains ou un balancement du corps).

RYTHME : le rythme perçu désigne la façon dont les sons sont ordonnés selon leur durée et des alternances de points d'appui (fort/faible).

TESSITURE : espace de hauteurs dans lequel une voix donnée chante au mieux, se trouve le plus à l'aise (échelle entre une certaine note inférieure et une autre supérieure).

TEMPO : la plus ou moins grande rapidité d'exécution d'un morceau, d'un chant.